Image not found or type unknown

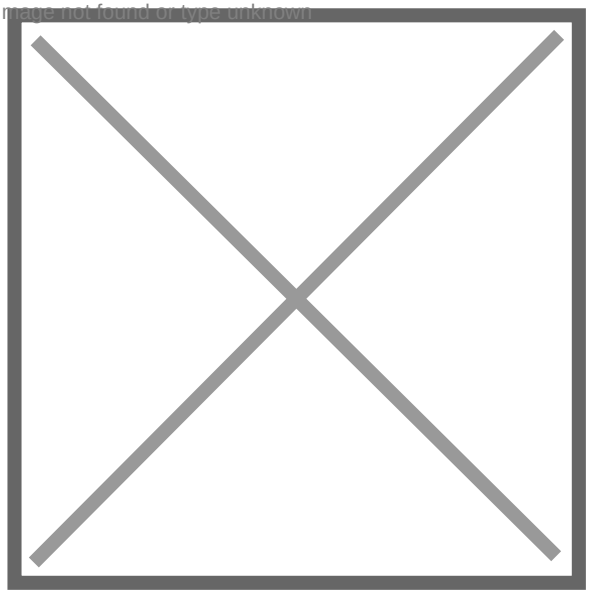

Véhicule acheté à un particulier il y a 15 jours: quels recours?

Par **sandrabo**, le **14/06/2011** à **20:12**

Bonjour,
achat d'un monospace touran le 31/05/2011 à un particulier.
03/06/2011: poignée pour ouvrir le capot qui nous vient dans la main, constat: elle est cassée.
la même journée: indicateur abs off qui s'enfonce.
11/06/2011: vitre électrique avant droite qui,après ouverture complète, au moment de la fermer émet un grand clac et file direct dans la portière; constat: câble défectueux.
13/06/2011: vitre électrique avant gauche qui semble avoir des difficultés. voyant eps qui s'allume (déjà plus inquiétant).
14/06/2011: voyant eps qui refait des siennes. vibrations fortes à l'arrêt (aussi très inquiétant).
en résumé, cela fait 15 jours que nous avons fait l'acquisition auprès d'un particulier d'un véhicule d'occasion, et on commence déjà à le regretter vu les ennuis que nous rencontrons et en pensant à ceux qui vont peut-être arriver.
quels recours avons nous? a t'on le droit de demander à ce particulier de prendre toutes ces réparations à sa charge? peut-on lui demander de reprendre son véhicule et de nous rembourser ce que nous lui avons versé (7850 euros quand même)?
nous attendons votre réponse avec impatience. merci d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés